



FONCTIONS PUBLIQUES – CGC
15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS

01.44.70.65.90 01.44.70.65.99

e-mail : ufcgp.cgc@wanadoo.fr

<http://www.fonctions-publiques-cgc.org>

Paris, le 05 septembre 2012

Extrait du communiqué

La ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, a réuni les organisations syndicales de la fonction publique pour présenter l'agenda social de la période allant de septembre 2012 à avril 2013.

Cet agenda social comporte 46 réunions, programmées sur une trentaine de semaines, organisées en trois rubriques : dialogue social, exemplarité des employeurs publics et parcours professionnels, carrières et rémunérations.

Bien qu'il soit prévu une discussion sur les rémunérations et les carrières, la ministre a érudé la demande d'inscription d'une véritable négociation salariale, concernant aussi les fonctionnaires des catégories A et B. En effet, la ministre a déjà annoncé qu'il n'est prévu de traiter que la catégorie C.

Pour ce qui concerne la demande syndicale de retrait de la journée de carence en cas de congé pour maladie, la ministre a expliqué que le gouvernement avait déjà préempté environ 225 millions d'euros sur les crédits des ministères au titre de la non-dépense induite par cette mesure. Maintenant, le gouvernement cherche à justifier, le maintien de cette mesure, par sa propre décision budgétaire.

Sur ce sujet, les Fonctions Publiques CFE-CGC se félicitent d'avoir déposé un recours dès le 12 mars 2012.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC, ont exprimé les attentes des personnels des fonctions publiques à plusieurs reprises depuis l'arrivée du nouveau gouvernement .

Cette réunion n'a apporté aucune réponse concrète à nos nombreuses revendications, notamment sur les sujets essentiels.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC s'inquiètent des orientations prises et des non-dits du gouvernement qui vont conduire, d'une part, à une paupérisation considérable de l'encadrement de la fonction publique, d'autre part, à des restructurations dont les agents croyaient ne plus être les victimes.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC